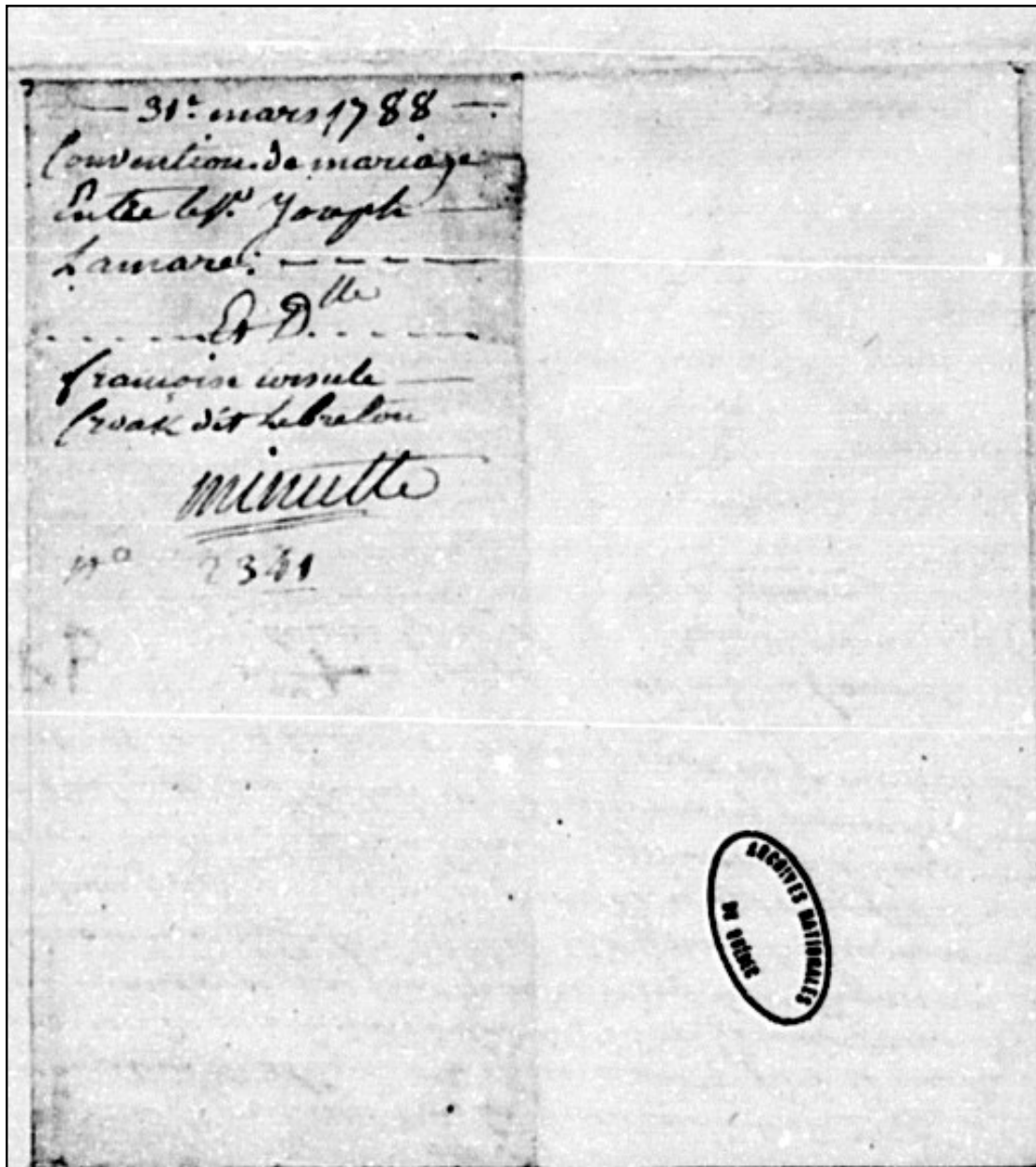


BAnQ-Rimouski / CN104, S21 / Contrat de mariage entre Joseph Lamarre et Françoise Ursule Croak dit Lebreton, 31 mars 1788 / Fonds Cour supérieure, District judiciaire de Kamouraska, Série Louis Cazes. (Microfilm : 4M01-0400)



Jusqu'aux Co présentes dans les quatre mois de l'ord. par ainsy de
promesses & obligations. Bonheur & fait de par la la
maison du père de mère de ladite future Epouse a pres mis le tout
un mariage fait par quatre vingt huit. En presence de tous les
personnes & de plus de quatre cent Bonheur avec l'ord.
notaire public signifié Co présentes. et ont l'ord. future Epouse de
Epouse Dulac infirmier d'ordre n'y signifié ont fait leur marque ord.
et ont l'ord. tous Dulac infirmier d'ordre n'y signifié de l'angis-
simeur l'ord. et l'écriture faite, vingt mots. de j'y m'entend l'ordre per-
Pb ^{me} ^{me}
a Joseph ^{me} a Françoise
Lamarre Epouse ^{me} Ursule Croak
Epouse